



Principales Modifications des règlements FA et DC pour la saison 2014-2015

- Création et dénominations des compétitions sans matériel :
 - Force Athlétique « FA » (sans équipement).
 - Powerlifting « PL » (avec possibilité d'équipement).
 - Développé Couché « DC » (sans équipement).
 - Bench Press « BP » (avec possibilité d'équipement).
- Changement des noms des catégories d'âges chez les jeunes pour coller au règlement IPF :
 - Cadet(tes) 15 – 16 ans.
 - Subjuniors 17 – 18 ans.
 - Juniors 19 – 23 ans.
- Création des M4 chez les hommes et des M3 et M4 chez les femmes.
- Le départemental devient qualificatif France.
- Le délai pour inscrire les athlètes aux finales France individuelles passent de 14 à 21 jours.
Remarque : Je vous demande de sensibiliser les clubs de votre région sur ce point. Passé ce délai de 21 jours aucune inscription ne sera acceptée.
- Refonte du calendrier pour intégrer les compétitions sans matériel :
 - Suppression du critérium des espoirs et du 2^{ième} pas.
 - Création de 3 finales France distinctes (Elite, Jeunes et Masters) pour la FA et le PL.
 - Création des 2 finales France distinctes (DC et BP) pour toutes les catégories d'âges.
 - Déplacement du Villenave en fin de saison.
 - Suppression de la coupe de France de Développé Couché Endurance.

Il est à noter que les régions ont la possibilité de créer d'autres compétitions régionales s'il le juge nécessaire. Par exemple il est fortement conseillé de cumuler les éliminatoires Jean Villenave avec une compétition de FA et/ou de DC.

- Les arbitres donnent les ordres en anglais.
- Simplification des règles pour les qualifications aux finales nationales.
- Modification des règles de sélection internationales pour les Masters en FA et PL, afin de leur permettre de se qualifier dans les 2 disciplines.
- Simplification de la notation cadet(tes).
- Les subjunior s'équipent comme pour les compétitions sans matériel définies au règlement IPF. Ils ont donc droit aux genouillères et aux bandes poignets.

Bien évidemment cette liste est incomplète et il faut que vous lisiez attentivement la totalité du règlement (Chapitre I et chapitre II) pour que vous enregistriez toutes les modifications.

Bonne saison à tous.

Xavier de PUYTORAC
Référént du GTSN FA-DC